Huitième année. — N° 330 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE *sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.*

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Une campagne féminine

des pays ennemis
et des pays neutres

EN FAVEUR DE LA PAIX

La Française, dans son numéro du 20 novembre, a signalé l'initiative prise par **Mme Rosika Schwimmer**, présidente du Conseil national Hongrois, afin qu'un Comité international d'arbitrage pour la cessation des hostilités soit constitué et établi en Norvège. Notre collaboratrice, Alice Berthet, qui fidèlement, depuis 8 ans, résume dans *La Française* l'activité féminine étrangère, a excellemment exprimé, au nom des Françaises, le sentiment déjà manifesté par les Anglaises et les Danoises sur cette tentative.

De récentes réunions des deux grandes Fédérations féminines Françaises, affiliées aux Fédérations internationales, viennent de montrer que l'entreprise de Mme Schwimmer n'est pas restée un fait isolé. Elle a été suivie de tout un mouvement pacificateur dans l'une et l'autre Fédération.

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes, dans une séance de comité, a constaté que la pétition de Mme Schwimmer qui, dès la déclaration de guerre, était allée porter sa propagande pacifiste aux États-Unis, avait été remise au président Wilson, signée par les femmes de quinze pays, y compris l'Irlande. Mais l'Allemagne, l'Autriche, la Russie et la France s'étaient abstenues. La présidente américaine de l'*Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes*, Mrs. Chapman Catt, prit alors elle même l'initiative d'une nouvelle pétition qu'elle présenta au président Wilson en son nom personnel et au nom de quelques personnalités étrangères, dont certaines d'ailleurs ne furent pas consultées d'avance sur cet usage spécial de leur signature. Et ce n'est pas tout. Les suffragistes de Norvège, tout en s'associant à la pétition de Mme Schwimmer, s'étant récusées sur l'honneur qu'on leur voulait faire d'abriter un Comité champion de la paix, les suffragistes allemandes ayant retiré l'invitation faite à l'Alliance internationale pour le Congrès biennal qui devait se tenir à Berlin en 1915, les Hollandaises ont pensé qu'un rôle était à prendre. Elles ont lancé à tous les pays de l'Alliance, pays belligérants y compris, une invitation à se réunir chez elles en 1915 pour y causer de bonne amitié, quoique sans faste.

Ajoutons que le dernier bulletin de l'Alliance internationale, *Jus Suffragii*, est rempli de déclarations pacifistes signées par des Allemandes et des Autrichiennes.

Le Conseil National des Femmes, de son côté, a subi un assaut analogue : non seulement il a eu affaire à Mme Schwimmer, mais le pasteur américain Miss Anna Shaw, présidente du Conseil national des États-Unis, l'a objurgué de prendre parti pour la cessation des hostilités, et la Suisse est venue à la rescousse.

Nous n'avons pas besoin de dire que les deux Fédérations françaises ont chacune de son côté répondu comme il convenait. Nous ne suspectons point dans cette singulière campagne la sincérité de nos amies, ni même celle de nos ennemies. Nous étions trop fières. Il y a si peu de temps, de l'entente qui s'était créée entre femmes de tous pays, pour cesser de penser si vite que les meilleurs éléments de chaque nation se rencontraient dans cette union. Il n'en est pas moins vrai que cette agitation, pour que nous continuions à traiter en amies les citoyennes des pays ennemis, pour que, unies à elles, nous adjurions les hommes qui s'entr'égorgent de se tendre la main, nous choque... nous révolte.

On nous dit que les femmes ne sont point responsables des guerres décidées par les hommes et que leur rôle éternel est de se jeter entre eux. Peut-être les femmes des nations belligérantes ne sont-elles, ni les unes ni les autres, responsables de la guerre qui se fait. En tout cas, les Françaises se déclarent solidaires des Français qui la soutiennent, qui, eux non plus, ne l'ont point voulue, mais qui l'ont si fièrement acceptée pour sauver la France attaquée.

Ne point laisser juges ceux qui défendent la patrie et nous, du jour où leur tâche faite, ils pourront se reposer, ce serait les désavouer; et les désavouer, ce serait trahir eux et la patrie. Aujourd'hui, l'âme des Françaises les plus pacifistes se bat contre l'ennemi à côté de nos soldats. Et tant que durera la guerre, les femmes de l'ennemi seront aussi l'ennemi.

Nos collègues des pays neutres sont assurément bien intentionnées. Qu'elles nous permettent de le leur dire, et tout particulièrement aux Hollandaises, qui nous invitent si généreusement : elles se trompent sur leur rôle. Les neutres sont des témoins, ils peuvent devenir des arbitres. Ils n'ont à se faire médiateurs, tant que la querelle n'est pas vidée, que s'ils peuvent offrir à l'offensé les réparations légitimes. Est-ce le cas?

L'invitation des Hollandaises est d'autant plus surprenante, qu'elles ont eu à répondre dernièrement à un manifeste singulier des Allemandes et qu'elles y ont si bien répondu. Mme Jules Siegfried, à la dernière séance du Conseil National, a lu le texte de cette orgueilleuse profession de foi des Allemandes en la « moralité de leurs mâles » dont nous parlerons prochainement, et qui a été répandue à profusion chez les neutres. La superbe indéfectible de l'âme germanique, telle que l'a faite le dernier demi siècle, respire en ces pages. La sagesse même a parlé dans la réponse que les Hollandaises y ont donnée. Comment peuvent-elles imaginer, après cela, qu'une rencontre amicale soit possible entre des femmes si pénétrées de l'innocence persécutée de leurs pères, de leurs époux, de leurs maris, et les femmes du pays victime de la férocité de ces hommes?

Que nos collègues internationales se persuadent qu'il ne peut y avoir en ce moment aucune question internationale féminine. Il n'y a qu'une seule et immense question internationale tout court. Elle ne peut se résoudre que par la logique des choses, c'est-à-dire par la défaite d'une des forces engagées. Pour cette solution, hélas! aucune diplomatie ne peut rien. Il faut, le cœur déchiré, laisser agir les armes et couler le sang.

Jane Misme.

***

Nous publierons dans le prochain numéro quelques-uns des documents dont nous venons de parler.

QUELQUES AVIS
SUR LES
Françaises et "La Française"

Nous avons jusqu'ici publié les lettres de personnalités éminentes à qui nous avions demandé leur avis sur la reprise de notre journal. Mais nous recevons chaque jour des approbations spontanées de nos abonnées qui nous sont au cœur. Nous nous donnons aujourd'hui le plaisir d'en publier quatre.

Nice.

Enfin voici ma chère *Française* ! Telle a été mon exclamation en la voyant parmi mon courrier, ce matin. Je suis si heureuse que les tristes, mais glorieux événements que nous traversons ne vous aient pas retenue de faire paraître votre journal. Il peut apporter, à nous tous qui l'aimons, tant de réconfort; il peut faire tant de bien et rasséréner, par sa confiance dans le succès final, tant de fronts inquiets!

G. Brandt.

Londres.

Je suis heureuse que vous ayez décidé de publier à nouveau *La Française*, et espère qu'un des bons résultats de cette horrible guerre sera un lien de sympathie plus étroit entre les féministes françaises et anglaises.

Edith How Martyn.

Collonges au Mont-d'Or (Rhône).

Je fais mon possible pour faire connaître votre si remarquable feuille, si substantielle et saine à tous égards.

Je vous félicite de la recrue distinguée dont va bénéficier le journal : je veux parler du Dr Toulouse.

C'est une des personnalités morales et intellectuelles des plus bienfaisantes de notre époque.

Si on reconnaît qu'un livre est bon quand il vous améliore et vous donne confiance en la vie, ses livres sont excellents car ils sont de ceux-là.

Je souhaite prospérité et longue vie à votre œuvre d'essor, de perfectionnement, d'équité et de véritable patriotisme.

J. Galissot.

Foix (Ariège).

Nous admirons, mon mari et moi, le beau courage qui a permis de reprendre et de continuer votre œuvre en ce temps si douloureux et si difficile. Du bien en sortira pour nous et pour tous.

S. Goron,
Pre à l'École normale.

Une Histoire de Militaires et de Suffragistes

Nous avons dit que l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes* avait entrepris de fournir nos soldats d'effets de laine tricotée. Une des vice-présidentes, Mme Marie-Louise Le Verrier, est l'intendante de l'entreprise; elle concentre les objets fabriqués par toute la France et pourvoit à leur expédition sur les divers points du front. Elle vient de faire à la cause du Suffrage de nouveaux et bien charmants amis.

Les journaux ayant annoncé en donnant son adresse, la tâche dont elle se chargeait, une lettre lui arriva un beau matin. Elle était signée d'un soldat logé dans les tranchées qui forment une garde avancée à une de nos places fortes de l'Est. Le soldat disait en substance : nous avons froid, nous manquons de beaucoup de choses et nous ne pouvons rien demander à nos familles par la raison qu'elles sont enfermées dans la région envahie. Voulez-vous, Madame, nous permettre de vous envoyer de l'argent et vous charger de nos commissions?

Mme Le Verrier venait justement de recevoir une grosse « livraison » de l'école de Levallois où, depuis le début de la guerre, les élèves de Mme Jeanne Méo, membre du Comité de l'Union, tricotent la laine que leur fournit la présidente de la Société, Mme de Witt-Schlumberger.

Aux chandails, aux ceintures, aux passe montagnes se trouvait jointe une grande boîte qui contenait de mirifiques surprises. Chaque petite fille s'était privée d'un goûter pour envoyer à *son* soldat l'agréable en même temps que l'utile : on voyait là dedans des bâtons de zan, des tablettes de chocolat et de touchants petits gâteaux secs ingénument ornés d'un ruban. La boîte et les gros paquets de lainage furent expédiés dans l'Est à l'adresse des tranchées dépourvues. Quant à l'argent, Mme Le Verrier, écrivait qu'elle en voulait bien si on en avait, non pas le montant de l'envoi, mais ce qu'on pourrait donner sans se gêner. Il servirait à acheter, dans un ouvroir, d'autres effets qui seraient envoyés à d'autres soldats.

Le facteur, peu de temps après, arrivait un jour tout riant à l'école de Levallois. Il tenait un respectable paquet de missives. Et trente-huit cartes de « correspondance militaire » furent distribuées aux trente-huit petites tricoteuses qui avaient signé leur travail. Chacune recevait les remerciements de son soldat qui, parfois, se disait papa d'une petite fille comme elle.

Quant à Mme Le Verrier, elle avait aussi son soldat qui ne l'oubliait point. C'était le même qui avait réclamé son aide. Il lui écrivait quatre grandes pages au crayon. La première fois il lui avait dit : « Chère madame, » mais saisi de respect devant les proportions de l'envoi, il écrit maintenant : Chère bienfaitrice. Il dit la surprise joyeuse de ses camarades qui n'étaient pas prévenus « que ces bienfaits allaient leur arriver en si grand nombre » et leur gratitude envers lui. Mais il faut citer :

« Je crois que vous tous qui êtes si bonne vous comprendrez bien mon embarras en ce moment qui fait mon possible pour me faire comprendre nos sentiments... Vous ne pouvez vous représenter l'effet moral que vos bienfaits produisent chez nous, petits pioupious, qui crions en silence : « Vive les « suffragettes qui comprennent tant nos be- « soins! » Nous vous regardons tous comme des secondes mères, et nous faites oublier celles qui ne peuvent en ce moment nous soulager comme elles pourraient le faire. Tous font leur possible pour mettre leur obole que je vous expédie en mandat-carte, faible marque pour compenser un peu vos gros sacrifices.

« Mais nous espérons qu'en nous battant vaillamment nous compenserons dans la mesure du possible et que cela vous fera plaisir à tous de savoir l'encouragement et le service que vous rendez en ce moment en nous facilitant à nous conserver la santé, en nous abritant et nous conservant bien chauds; nous prouverons que nous sommes toujours là. »

Ici quelques explications à propos de divers détails de l'envoi, et entre autres de comprimés de lactéol qui ont été « accueillis à bras ouverts, car l'on souffre plus ou moins de l'intestin et de l'estomac. » Et pour terminer :

« En un mot, tout ce que vous nous avez offert a trouvé son juste emploi et produit son effet de bien-être. Tous dans un même élan du cœur nous souhaitons bonheur et prospérité et l'émancipation de votre bonne et digne ligue de l'Union des femmes qui veulent le vote. »

Il n'a pas bien retenu la lettre du titre mais l'esprit y est. Et une telle page n'est-elle pas une bien jolie récompense? Désormais, Mme Le Verrier est en correspondance réglée avec le soldat D... Elle a reçu un mandat de cinquante francs, et il continue à lui confier les petites misères de son groupe et à lui donner, non sans lui demander conseil, ses petites commissions. Le Comité de l'Union, averti de cette intimité, a félicité Mme Le Verrier et s'est félicitée du succès de sa propagande.

J'allais oublier de dire que « les soldats » des petites de Levallois leur ont promis de leur écrire « les bonnes nouvelles. »

L'ŒUVRE DE LA "FRANÇAISE"
AU PROFIT DES FEMMES SANS TRAVAIL

Création d'ateliers d'apprentissage

Nos premières démarches pour l'organisation d'un atelier de typographes sont faites. Nous faisons appel à nos lecteurs pour qu'ils nous aident à constituer les fonds nécessaires à son établissement et à son roulement.

Les chômeuses travaillent pour nos soldats

Nous avons déjà parlé, dans La Française, *de l'initiative prise par le docteur Pierre Bouillet, pour remédier aux inconvénients du secours de chômage accordé à un grand nombre de femmes. Le service créé à la mairie du XVIe arrondissement a pris un développement rapide, plus de 700 femmes sont maintenant inscrites pour le travail à domicile. Une de nos collaboratrices a interrogé l'une des chômeuses, voici les impressions qu'elle a recueillies. Elles reproduisent fidèlement l'état d'esprit de la majorité des ouvrières qui, trois fois par semaine (chaque quartier a son jour) emplissent la vaste salle des fêtes de la mairie du XVIe arrondissement où se distribue le travail. Certaines personnes plus royalistes que le roi s'indignent que l'on ose de mander à des ouvrières un peu de travail contre les 1 fr. 25 de l'indemnité de chômage. Elles n'ont qu'à se joindre un jour à la foule des travailleuses. Elles verront que loin de se considérer comme exploitées, elles sont heureuses de se rendre utiles, et fières de gagner l'argent qu'elles reçoivent :*

Etant sans travail depuis le commencement de la guerre, puisque mon patron est mobilisé, il a bien fallu que je demande le secours de chômage; quoique c'est humiliant, quand on a l'habitude de se suffire, de se voir à vingt-quatre ans secourue comme une vieille invalide... Enfin! il faut encore s'estimer heureuse qu'on ait fait cela, d'accorder 1 fr. 25 par jour aux femmes que la guerre a privées de leur travail.

Mais je m'ennuyais, je m'ennuyais. J'aurais bien voulu, sachant coudre, travailler pour les soldats. J'ai mes frères là-bas... et mon fiancé... Quand je voyais, dans le métro, une dame qui a le moyen d'acheter de la laine tirer son tricot, j'en avais de la peine. Au commencement j'avais acheté quelques écheveaux; j'ai tricoté deux paires de chaussettes. Mais depuis l'hiver, avec mes vingt-cinq sous, en plus de la nourriture et de l'habillement, il faut que je paye mon charbon et mon pétrole. Alors, ne pouvant rien faire, je passais mon temps à attendre des nouvelles... et à pleurer.

Il y a quinze jours, j'ai lu dans *La Française* qu'à la mairie du XVIe arrondissement on distribue aux femmes touchant le secours de chômage des étoffes coupées et préparées qu'elles n'ont qu'à coudre pour faire des vêtements aux soldats. La mairie du XVIe c'est la mienne, j'habite rue Scheffer. J'y suis donc allée. Ce qu'il y avait de monde! nous étions plus de 300. On est obligé de prendre des numéros pour que chacune passe à son tour. Heureusement 20 ou 30 dames au moins sont là pour distribuer. On commence par se faire inscrire à une grande table, où trois personnes inscrivent chaque nom en même temps : l'une sur un registre, l'autre sur une fiche, et la troisième sur un carnet que chaque ouvrière doit garder; de cette façon on peut contrôler; pas d'erreur possible. On passe un peu plus loin, à la distribution de l'ouvrage; je reconnus Mme Gaston Ernest, co-présidente de l'œuvre avec Mme de Lacretelle et qui s'occupe aussi des repas populaires; elle est aidée par une autre dame, qui doit savoir très bien coudre et qu'on appelle Mme Bloch; elles m'ont demandé ce que je savais faire; quand on sait bien coudre, elles vous confient des chemises, des caleçons, des gilets, des plastrons. Si l'on répond qu'on ne sait pas, elles vous donnent des mouchoirs ou des torchons à ourler. Les ouvrières qui ont une machine doivent le dire et sont très appréciées.

Avant de partir il faut faire inscrire le travail qu'on vient de recevoir sur un carnet; quand on rapportera ce travail, le rendu sera marqué également sur le carnet et sur des fiches qui sont conservées à la mairie.

Une personne à qui j'ai causé en attendant mon tour, m'a dit que Mme Ernest tient un registre de toutes les étoffes qui entrent et qui sortent. C'est Mme Léon Weil, que je connais bien aussi, qui s'est chargée des achats; il paraît que le maire, le Dr Bouillet, a déjà payé pour plusieurs billets de mille francs d'étoffe, tout ce qu'on a fait depuis un mois qu'il a organisé ce travail des femmes en chômage est déjà envoyé aux soldats! au front!

J'ai pu avoir de la laine pour continuer mes chaussettes. Mme Masse, la même qui dirige un des ouvroirs de Passy, la pèse avant de la donner; il en faut 125 gr. par chaussette.

En revenant j'ai fait le chemin avec une voisine qui était aussi allée chercher du travail; mais comme elle a 4 enfants, ces dames lui ont dit : Ce n'est pas la peine, vous avez assez affaire à raccommoder; vous continuerez quand même à toucher votre secours de chômage pour vous et pour chaque enfant. Mais elle va envoyer son aînée, qui a 15 ans, coudre l'après-midi chez Mme Caristie Martel, à côté de chez nous, rue Scheffer — c'est aussi pour les soldats et c'est aussi la mairie du XVIe qui paye les étoffes. — Comme elle dit : Du moment qu'on travaille on n'est plus en chômage, et l'argent qu'on reçoit au moins n'a plus l'air d'aumône.

D'après une chômeuse.

Marthe Pottes.

(1) Voir les articles de *La Française* des 14 et 28 novembre.

Les Héroïnes du Jour

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Sœur **Sainte-Zoé**, supérieure des religieuses de l'hôpital d'Auchel : a aidé avec la diligence la plus éclairée et la meilleure volonté à l'organisation rapide de l'hôpital d'Auchel.

Sœur **Saint-Pierre-Fourrier** et sœur **Sainte-Théotine**, de l'hôpital d'Auchel : se sont consacrées aux soins des contagieux, travaillant jour et nuit avec un inlassable dévouement.

Sœur hospitalière **Sainte-Suzanne** : tuée par un obus en soignant les blessés de l'hôpital Saint-Jean, à Arras.

Sœur hospitalière **Saint-Pierre** : blessée en donnant ses soins aux malades et blessés de cet établissement.

Sœur **Bertine**, supérieure des sœurs hospitalières : a organisé une ambulance et a montré le plus grand courage pendant le bombardement de la ville d'Arras.

Sœurs **Marcon** et **Symphorose**, de l'ordre du Très-Saint-Sauveur, sœur **Rose**, de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, Mlles **Eugénie Grandcolas, Anne Billet**, infirmières d'un hôpital (le 27 août dernier, au cours du bombardement d'une ville, sont restées toute la journée dans les salles du 1er et du 2e étages de l'hôpital, où elles ont rassuré les blessés en leur prodiguant leurs soins);

— **Mmes Jeanpierre, Mortagne, Poulain, Deville, M. Franot André** (pendant près d'un mois n'ont cessé de s'employer avec le plus grand dévouement à donner leurs soins aux militaires blessés groupés dans le hall d'une gare en y attendant leur évacuation).

ACTES ET OPINIONS

— Un soldat anglais écrit à sa famille :

Pendant la bataille de mercredi les femmes nous ont apporté des pommes de terre et du pain frais jusque dans les tranchées et sur la ligne de feu. Je puis vous assurer que les femmes françaises sont les plus braves que j'aie jamais vues.

— L'équipe d'infirmières de Noyon est demeurée à son poste depuis l'occupation de la ville par les Allemands et y a continué sa mission de dévoûment. Elle était composée de Mlles d'Armagnac, Delavault, Godefroy, Crespaille et Vever qui toutes sont en bonne santé.

— Comment meurt une Française :

Les Allemands se repliaient après avoir attaqué les avant-postes qui défendent le Grand-Couronné de Nancy, quand ils aperçurent, à l'est du cimetière, une jeune fille du pays, Mlle Marie Messin, qui donnait ses soins à deux soldats.

Les sauvages firent feu sur cette courageuse fille; une heure plus tard elle expirait dans les bras de ses parents en disant : « Je suis heureuse d'avoir rendu service à la France et je meurs contente ».

— Le déchirement des mères alsaciennes :

A la seconde occupation de Mulhouse une femme pose aux soldats français cette question : Aurons-« nous » la victoire? Elle se réjouissait à l'annonce du triomphe de la France... et le fils de cette femme avait été appelé sous les drapeaux allemands et n'avait pas pu s'échapper... Tragique!... et sublime...

— Sur une image :

Une humble femme de Bourgogne a vu dans le *Matin* le portrait d'une exilée de Belgique échouée sans rien ni personne. Elle écrit :

« J'occupe un petit logement où mon existence est assurée pour une modique rente de 900 fr.... Ici nul ne saura que j'ai chez moi une refugiée : ce sera une amie qui vient adoucir la rigueur de mon isolement. Si cette amie est placée, il y aura bien encore parmi les plus déshérités une pauvre âme à consoler : celle-là, je vous prie de me la réserver. »

— Témoignage du capitaine baron von P...., du grand Etat-Major allemand :

...J'ai vu dans différentes gares des dames aux cheveux blancs et de toutes jeunes filles prodiguer leurs soins empressés. Je les ai vues par une pluie battante le sourire aux lèvres, distribuant aux blessés du bouillon, du lait, du café, des biscuits, avec des paroles de bonté et d'encouragement... Je les ai vues faisant alternativement le pansement d'un soldat français et d'un soldat allemand, sans qu'il fût possible de remarquer aucune nuance de préférence. J'ai pu me rendre compte du merveilleux dévouement et du magnifique patriotisme de la femme française.

— Les dernières fleurs :

Un convoi suivait l'avenue d'Orléans vers le cimetière de Bagneux. Un ruban tricolore faisait reconnaître le cercueil d'un soldat. Le convoi passa devant la cabane de bois d'une marchande de fleurs. La marchande vit qu'il n'y avait pas de fleurs sur le drap noir. Elle prit un paquet des chrysanthèmes qui représentaient sa fortune pour un jour et les donnant à un enfant : « Va les mettre sur le cercueil », dit-elle.

Extraits de la Presse quotidienne.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE
A PARIS ET EN PROVINCE

Action de la Branche Lyonnaise du Conseil National des Femmes pendant la Guerre

L'action de la branche lyonnaise a été double ; elle s'est portée à la fois sur les réfugiés et sur les soldats, en dehors du concours individuel que la plupart de ses membres ont largement apporté aux œuvres multiples créées dans la ville formations sanitaires, dépôts de convalescents, ouvroirs, soupes municipales, etc.

Il serait long et difficile de relater ce qui a été accompli à cet égard, aujourd'hui nous nous bornerons à exposer le travail du Conseil National en ce qui concerne l'appui accordé au *Vestiaire des blessés* et l'initiative prise en faveur des réfugiés belges.

Dès le début de la guerre, on s'était préoccupé à Lyon du sort des soldats sur le front et de ceux qui, traités dans les hôpitaux, devaient y retourner. L'Œuvre nationale siégeant à la Préfecture sous la présidence de Mme la générale Meunier et de Mme Rault, ainsi que la Lingerie municipale sous la haute direction de Mme Herriot, se proposèrent de munir les combattants d'effets chauds et les blessés de linge.

Mais aucune œuvre n'existait en faveur de ceux qui, mutilés ou malades, étaient renvoyés dans leurs foyers après une campagne glorieuse. Nombre d'entre eux sont réformés loin du dépôt où furent remisés leurs vêtements à l'arrivée au corps ; parfois aussi, l'affluence qui s'est produite aux jours de mobilisation a rendu impossible la recherche de ces effets, même quand ces soldats sont revenus à leurs points de départ. Obligés de laisser leur uniforme, beaucoup sont dénués de tout habillement le jour de leur libération, et surtout de vêtements confortables. Aussi lorsque Mme Henri Nathan, momentanément à Lyon, proposa de les assister, elle rencontra une approbation unanime chez les membres du Conseil National que Mme J. Kergomard avait réunies. Les dames présentes offrirent leur aide dans la mesure de leur temps et de leurs moyens. Mme Rault, présidente d'honneur de la Branche lyonnaise, ainsi que Mme Victor, trésorière, et Mme Lamounette promirent l'envoi d'effets inutilisés dans les œuvres qu'elles patronnaient.

Bientôt, avec la gracieuse autorisation de M. le Maire, l'œuvre put s'installer dans un spacieux local appartenant à la ville. Mme la générale Meunier, Mme Rault, Mme Herriot, ainsi que M. Herriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône, acceptèrent la présidence d'honneur du *Vestiaire des blessés* pour soldats libérés. Le 12 octobre une assemblée d'organisation en établit le fonctionnement futur ; sur la proposition de Mme Monod, secrétaire générale, il fut convenu que les membres d'une commission de travail viendraient en un roulement régulier recevoir, trier, et distribuer les vêtements. En dépit de leurs occupations absorbantes, beaucoup de personnes s'inscrivirent pour la première quinzaine.

Mme Blache Salzan projeta le faire un appel aux membres de l'**Union pour le Suffrage des femmes** et Mme Weigert aux souscripteurs de l'Association des jeunes filles à la campagne, dans le but de recueillir des vêtements usagés, ou non, et en général, tout ce qui concerne la tenue masculine. A côté des membres du Conseil national, Mme Nathan obtint la collaboration de personnalités diverses pour travailler à la propagande. Grâce à la publicité bénévole accordée par des commerçants et des services publics et à des moyens d'action divers, le Vestiaire tend à devenir une organisation centrale qui reçoit, en même temps que les dons particuliers, les envois des œuvres qui n'ont pas l'emploi de tout ce qu'on leur donne.

Il recrute d'autant plus facilement des collaborateurs, qu'il n'exige aucune souscription et peut fonctionner sans mise de fonds, détail très important à l'heure actuelle.

Une entente avec le bureau municipal d'hygiène assure la désinfection gratuite des effets en cas de nécessité.

Plus de 5.000 objets d'habillements ont déjà été recueillis rue Grolée, et la distribution aux soldats réformés est commencée.

Lorsqu'ils ont reçu l'équipement civil destiné à remplacer l'uniforme, beaucoup d'entre eux demandent du travail, et nous nous proposons de les aider dans cette recherche du gagne-pain. Deux placements ont déjà été effectués par nos soins, et l'adhésion de divers industriels et négociants nous permettra d'organiser cette assistance à la fois morale et matérielle.

Il convient d'ajouter que les patronnés du Vestiaire seront admis à l'école des blessés que M. Herriot s'occupe de fonder à Lyon. Les mutilés y apprendront un métier sous la direction d'instructeurs compétents, et des malheureux que leur infirmité réduirait à vivre de la charité publique, seront sauvés de cette déchéance par un travail rémunéré.

Telle est l'œuvre créée sous les auspices de la branche lyonnaise ; elle est, par son but même, destinée à fonctionner plus longtemps encore que les hôpitaux et les créations diverses surgies pour secourir les victimes de la guerre.

Réfugiés belges. — Le Conseil National n'avait pas à fonder une œuvre nouvelle à Lyon, où le consul de Belgique préside le Comité de secours aux réfugiés belges. C'est pourquoi Mme Joseph Kergomard proposa d'organiser des quêtes, dont le produit serait versé au consulat de Belgique pour alimenter la caisse de secours.

Elle préconisa l'action simultanée de trois commissions qui recueilleraient les dons en espèces.

1° Une commission des quêtes à domicile fut présidée par Mme Goblot ;

2° Mme Nathan accepta de s'occuper des quêtes dans les hôtels ;

3° Mme Weigert se chargea d'organiser des représentations avec vues et projections des territoires envahis. Ce dernier projet est à l'étude ; les deux autres commissions se sont mises à l'œuvre. Plus de 2.500 francs ont été recueillis en quelques jours et font espérer un résultat très appréciable en faveur des 4.000 réfugiés qui se trouvent à Lyon et aux environs.

Chronique des Œuvres et Institutions

Conseil National des Femmes françaises

C'est la première fois depuis la guerre que le Conseil se réunit. Mme Jules Siegfried préside. Elle adresse des regrets émus à la mémoire de Mme Marie Georges Martin, dont elle annonce la mort.

Présidente d'honneur de la section du Suffrage après en avoir été la présidente active, Mme G. Martin laisse un long et grand exemple de dévoûment à la cause féminine.

Un autre membre du Comité est douloureusement frappé : Mme Crappi vient d'avoir un fils tué à la guerre. Un chaud courant de sympathie va vers elle.

La présidente adresse un souvenir à la secrétaire, Mme Avril de Sainte-Croix, retenue en Suisse depuis le mois de juillet par sa santé gravement altérée, et l'assemblée s'unit à elle.

Le bureau depuis la dernière réunion a reçu plusieurs communications internationales. Un appel de la Hongrie, un autre des Etats-Unis en faveur d'une manifestation féminine pour la paix ; un autre de Suisse. Une lettre de sympathie pour la cause française de Mme Mary Sewal, des Etats-Unis, ex-présidente du Conseil international. Une autre, émouvante, de Mlle Lafontaine, présidente du Conseil national belge.

Le bureau de son côté a fait parvenir au roi Albert et à la reine Elisabeth pour leur fête une adresse d'admiration pour eux et d'espoir en la Belgique. Remise par Mme Siegfried, au Havre, au ministre belge de la justice, l'adresse a reçu de lui au nom du roi et de la reine une longue et belle réponse.

Mme Jules Siegfried fait suivre ces communications d'une de ces allocutions pénétrantes dont elle a le secret. Dès la déclaration de guerre, le bureau du Conseil avait adressé aux 200 sociétés qui constituent notre grande Fédération nationale, une circulaire les exhortant à travailler chacune pour sa part à l'œuvre publique.

M. Siegfried constate aujourd'hui que toutes ces sociétés sont ardemment engagées dans l'action. Elle s'en réjouit.

Le bureau a voulu qu'une action soit faite spécialement au nom du Conseil national dans la grande œuvre de secours. Une œuvre de souscription en faveur des réfugiés lui a donné une somme de 40.000 francs. Le bureau a décidé de l'employer à soutenir par des commandes, les ouvroirs de réfugiés. Les vêtements ainsi achetés devant être distribués aux réfugiés même. De plus, il a créé un office de recherche et de coordination de renseignements sor tous les Belges ou Français qui ont évacués leur pays et sont abrités maintenant par toute la France. Mlle Fiévet et Mme Pichon Landry qui ont assumé cette tâche rendent compte de leurs premiers efforts. Le bureau de renseignements est installé au Cercle du Travail féminin, 140, rue Richelieu.

Les présidentes de section font ensuite leur rapport.

Mlle Marie Bonnevial, pour le Suffrage, lit un appel à une action pour la paix, adressée à sa section par Mme le pasteur Anna Shaw, présidente du Conseil national des Etats-Unis. Le fier et ardent refus de Mlle Marie Bonnevial est chaudement applaudi.

Pour la section des lettres, Mlle Fiévet, au nom de Mme Crappi, dit l'initiative des sociétés adhérentes l'association des étudiants et le secrétariat de placement féminin. Un ouvroir spécial s'ouvre par leurs soins aux chômeuses des professions intellectuelles.

Mme Weil indique que dans la section d'assistance, la Société amicale de bienfaisance a créée et entretient de nombreux ouvroirs. Une réunion a lieu chaque lundi à 10 heures à la permanence, 4, rue Pigalle où seront apportées et discutées toutes les propositions concernant la section. Une permanence de secours est établie tous les jours, de 3 à 4 heures, à la mairie du IX° arrondissement, 6, rue Drouot.

Mme Duchesne, présidente de la section du travail, fait un intéressant rapport dont il sera reparlé en détail dans un de nos prochains numéros.

Mme Pichon, pour la section de législation, fait approuver la prise en considération d'un vœu de M. Chevalier Marescq, déjà présenté aux lecteurs de *La Française* sous le titre : *Pour sauver les héritages de nos soldats* et la signature Jean Pax.

Mlle Toussaint, présidente de la section de la Paix, invoque les longues années de lutte humanitaire qui lui ont valu sa croix d'honneur et le respect de tous pour se refuser à toute pensée d'intervention pacifiste.

Mme Jules Siegfried dit ensuite l'action des branches provinciales.

A Toulouse, à Tours, à Rouen, à Lyon, Mmes Crappi, Alphen-Salvador, Duchesne, Maillard, Kergomard, Nathan, se sont largement et efficacement dépensées.

Elle annonce qu'une fête qui sera donnée aux Belges pour Noël, au Havre, est organisée par le Conseil avec le concours des pouvoirs belges et français.

Et la présidente termine la séance par un hommage ému à la présidente d'honneur, Mme Isabelle Bogelot qui, dans sa retraite de Billancourt, ne cesse de suivre et d'encourager tous les efforts présents, donnant le plus bel exemple de « patriotisme, de courage et d'espérance ».

Ligue Française pour le Droit des Femmes

La Ligue a organisé au restaurant de l'Abbaye, 1, place Pigalle, une exposition permanente des objets fabriqués dans les ateliers fondés par elle depuis le début des hostilités, pour venir en aide aux femmes en chômage.

Vous y trouverez, à côté de très beaux articles de lainage, lingerie et broderie, tout un assortiment d'objets à offrir comme étrennes, des poupées et des jouets divers, ainsi que des aquarelles et dessins originaux offerts par les artistes.

A partir du 13 décembre, exposition d'une collection spéciale de poupées : Reconstitution des plus jolis costumes féminins, historiques et régionaux (de 10 à 6 heures).

Office central d'Assistance maternelle et infantile.

L'office organise, avec le concours gracieux de la 10e section des Secouristes français, un arbre de Noël pour le dimanche 20 décembre courant, à 2 heures 1/2, à la mairie du X° arrondissement, comportant une distribution de vêtements et de jouets pour les enfants de nos combattants.

Secouristes Français.

Sous la présidence de M. Baillet, une réunion a eu lieu le vendredi 11 courant, à la mairie du VI° arrondissement, place Saint-Sulpice, pour la remise des écussons brodés par les dames patronnesses de la Société à nos camarades conscrits de la classe 1915 sur le point de partir.

Une réunion générale aura lieu le dimanche 27 décembre, à 10 heures du matin, à la mairie du VI° arrondissement, place Saint-Sulpice.

Ligue des Droits de l'homme.

La Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen fait appel au concours de tous ses membres, dans le but de réunir tous les témoignages authentiques des violations du droit des gens, des attentats et des crimes que les envahisseurs ont fait subir, au mépris des conventions de la guerre et de toute civilisation, à la Belgique ainsi qu'aux départements du Nord et de l'Est de la France.

Que tous ceux qui ont assisté à ces tragiques événements se fassent un impérieux devoir de transmettre au Comité Central les documents qu'ils ont pu recueillir. Qu'ils indiquent exactement les lieux et dates, les noms des auteurs et des victimes d'attentats, et s'il est possible, les noms des officiers qui les ont commandés ou tolérés.

Ces renseignements seront versés par le Comité au dossier général que la France mettra sous les yeux du monde entier.

Ecoles des hautes études sociales.

L'École des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne a ouvert ses cours le 16 novembre.

Le programme de l'année 1914-1915 comprend toutes les questions politiques et sociales de l'heure présente : les relations internationales et les actualités de la guerre. Citons quelques cours.

Les secours de guerre. Série d'exposés sur les ambulances et les comités d'aide, aux soldats, aux femmes et aux enfants sous la présidence de *M. Ferdinand Buisson.*

Les ressources financières et industrielles des belligérants.

La vie familiale et sociale de la Belgique.

Les littératures de guerre (avec récitations).

Les chants de guerre et chants patriotiques (avec auditions).

La politique étrangère des puissances sous la direction de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés.

Seront admis au cours de l'École des Hautes Études sociales *avec remise des droits d'inscriptions* : 1° les officiers, sous-officiers et soldats des armées alliées en congé de convalescence à Paris ;

2° Les étudiants immatriculés aux Universités belges et les étudiants français des régions envahies.

Cours normaux d'éducation maternelle.

La séance de réouverture des cours normaux d'éducation maternelle a eu lieu, le jeudi 19 novembre, à l'école normale d'institutrices de la Seine.

On se souvient que ces cours ont été fondés, il y a trois ans par Mme Kergomard pour répandre, parmi le personnel enseignant, la *Méthode française d'éducation maternelle.*

Cette séance a eu lieu, pourrions-nous dire, dans la plus stricte intimité, parmi une assistance composée d'institutrices et des inspectrices générales et départementales.

Dans une courte allocution, Mme Kergomard parle en termes émus, mais très sobres, des événements tragiques qui se sont déroulés depuis la séance de clôture des cours, à Pâques. Elle ne parlera pas des deuils particuliers, car dans le personnel enseignant peu de familles ont été épargnées.

Elle dit aux institutrices qu'elles devront plus que jamais, élever les petits enfants de la génération présente de façon à en faire des êtres de vigueur et d'énergie, prêts pour le pays à tous les sacrifices. Elle rappelle les efforts qu'elle a faits, depuis *trente ans* pour propager *la méthode maternelle française*, mieux adaptée aux cerveaux des enfants français que la méthode allemande de Frœbel.

Mlle Billotey, directrice de l'École Normale d'institutrices prend ensuite la parole. Après quelques mots sur les événements actuels, elle donne le programme des cours qui, pour le premier trimestre seront faits par Mme le Dr Desmoulières et par M. Caustier, professeur au lycée Henri IV.

Les leçons pratiques de chant et de travail manuel compléteront cette première série.

Mme le Dr Desmoulières — qui remplace le Dr Régnier, parti comme ambulancier — fera un cours de physiologie appliquée à l'éducation physique des enfants de deux à six ans.

Son premier cours a pour sujet le squelette. Leçon très claire, faite en termes accessibles, où les notions scientifiques sont données de façon à éclairer et à justifier les conseils pratiques — simples et sages.

Les cours suivants auront lieu à l'École normale tous les jeudis matins à 9 h. 1/2.

Ligue de l'Enseignement.

La Ligue Française de l'Enseignement sera reconnaissante à tous ceux qui voudront bien lui faire parvenir livres, journaux illustrés, revues, brochures. Elle se chargera de les envoyer dans les hôpitaux et dans les ambulances, pour distraire les blessés et convalescents.

Adresser les colis 3, rue Récamier, Paris.

Recherche des réfugiés et disparus civils.

Il vient de se fonder à Lausanne une société qui complète l'œuvre si utile de la Croix Rouge de Genève.

Le Bureau International Féministe de renseignements ne s'occupe que de la recherche des réfugiés et disparus civils sur les territoires envahis et sur les territoires ennemis.

Afin de disposer du plus grand nombre possible de renseignements, le B. I. R. prie toutes les associations françaises ou étrangères s'occupant de l'assistance aux fugitifs et réfugiés de se mettre en communication avec lui dès à présent.

Adresser toute correspondance à Mme Girardet-Vieille, 6, place Saint-François, Lausanne (Suisse).

ON NOUS OFFRE

— Au prix très réduit de 80 fr. par mois, une chambre meublée avec salle de bains, quartier des Ternes.

— A prix très réduit, 200 francs par mois, très joli appartement meublé bien situé, Neuilly-sur-Seine, 2 ch., salon, salle à manger, etc. S'adresser Mme Bussard, 97, rue Denfert-Rochereau.

— A prix très réduit, pour 30 francs par mois au lieu de 50, cinq places dans un excellent pensionnat de Vienne (Isère) pour des fillettes d'environ dix ans. Les fillettes pourraient être pourvues de vêtements par les soins du pensionnat.

NOUS AVONS REÇU

Pour le budget de « La Française »

Mme G. Siegfried . . . . . 100 fr.

Pour les ateliers d'apprentissage

De Mme Remember . . . . . 10 fr.
De Mme Conynck . . . . . 6 fr.

Nous remercions nos abonnés qui nous souscrivent des abonnements de propagande et tous ceux qui nous écrivent de si précieux encouragements.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison BIGNON-PARIANI. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 313-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison ROBERT DURAND, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph. : 229-80.

BISCOTTES du HELDER

SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités,
demander les Marocains à la crème Algérian Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

MODIFICATION DU MORATORIUM
VOICI L'ÉCHEANCE DE FIN DÉCEMBRE

OUI MAIS... VAUT MIEUX TRAITER A L'AMIABLE, en ce qui concerne le REGLEMENT DES EFFETS DE COMMERCE, et autres créances.
Pour tous RECOUVREMENTS A FORFAIT, formalités de RENOUVELLEMENT D'EFFETS COMMERCIAUX, démarches, INTERPRETATION MORATORIUM, transactions, etc., adressez-vous à l'ÉTUDE JURIDIQUE ET FINANCIERE, 119, boulevard Voltaire (Tél. : Roquette 53-34), laquelle conciliie tout. FAIT FACE A TOUT ET SAUVE TOUJOURS LES SITUATIONS ; on ne peut avoir meilleur guide. L'Étude s'occupe aussi de NEGOCIATIONS DE TOUS TITRES AU COURS DE LA BOURSE (avances aux meilleures conditions) du transfert de TITRES NOMINATIFS, de REGLEMENT AMIABLE DE SUCCESSIONS et d'achat d'IMMEUBLES EN VIAGER (27e année).
(Correspondants sérieux sont acceptés.)

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 237, RUE SAINT-HONORÉ
ANCIEN TOURNON, SUCCR

Ne consommez que du
Café Corcellet
un peu plus cher
combien meilleur !!
18, Avenue de l'Opéra.
EXPÉDITIONS PROVINCE ÉTRANGER

Expériences d'une Apprentie-Infirmière

(Résumé d'un cours à l'Ecole d'Ambulancières du Dr Bérillon)

(Suite et fin)

De même, les soldats ont chacun un petit étui contenant une espèce de dé et du fil de plusieurs couleurs ; c'est très bien. Mais pourquoi ne pas y ajouter deux ou trois boutons de pantalon ou de bretelles ? Les boutons doivent partir facilement, et leur absence peut entraîner de graves désagréments.

Les blessés guéris, en quittant l'hôpital, ne retrouvent pas toujours leurs propres vêtements, soit qu'ils aient été brûlés, soit pour une autre cause. C'est du moins ce qui arriva lors du premier départ de nos convalescents. Les plus malins prirent ce qui leur sembla le meilleur ; les autres ce qu'ils trouvèrent. Et l'on vit un chasseur alpin affublé d'une veste de fantassin et d'un pantalon d'artilleur, tandis qu'un sous-officier, n'ayant pas trouvé de képi, le remplaça par un *melon* qui contrastait assez comiquement avec son pantalon rouge.

Les chaussettes données au blanchissage revenaient toutes dépareillées et il fallait passer plusieurs heures chaque semaine à les remettre par paires, gaspillage de temps et de patience au moins inutile, et évitable.

Beaucoup de blessés le sont aux membres supérieurs. Dans ce cas, ils ne peuvent enfiler les chemises à manches. Il faudrait prévoir des chemises dont les manches ou les épaules seraient fendues, soit en dessous, soit en dessus ; on pourrait ensuite attacher les deux bords de la fente par de petits cordons, à la façon d'une taie d'oreiller.

En ce qui concerne l'alimentation, il y avait aussi bien des cas où nous regrettions de ne pouvoir émettre la moindre réflexion. Un malade qui, pour raison de fièvre ou d'entérite, avait été au régime du lait pendant plusieurs jours, était un beau matin reconnu par le major en état de manger ; cela signifiait, pour l'intendance, qu'il était « mis à la gamelle », comme les autres ; or, l'ordinaire, trois fois par semaine, se composait le soir de viande et de gros haricots blancs, le tout bien préparé et appétissant, mais beaucoup trop substantiel pour quelqu'un qui sortait d'un régime ascétique. Le malade reprenait alors immanquablement de la fièvre et il fallait le remettre au lait. Nous ne pouvions guère déranger le major pour ces questions de pot au feu, où le remède nous paraissait si clair : établir un régime de transition, petits plats légers, légumes bouillis sans graisse, purées, etc. Même pour les malades sans fièvre, nous n'approuvions pas l'usage du dîner plus nourrissant que le déjeuner (ce dernier était composé de soupe et d'un morceau de viande souvent bouillie). Mais, comme je l'ai expliqué déjà, nous obtenions difficilement, sans autorisation du major, une pincée de sel à la cuisine ou une tasse de tilleul à la pharmacie.

J'insiste sur ces petits inconvénients, parce qu'il paraît très possible d'y remédier, et que, si dans chaque ambulance militaire, il se trouvait quelqu'un pour glisser ces remarques et suggérer des solutions pratiques, cela finirait bien par aboutir à des réformes très simples qui faciliteraient la tâche de tout le monde. Toute amélioration dans le service a sa répercussion sur le blessé, dont le bien être est le but commun à tous, et auquel tout doit concourir.

Nos blessés

Il y eut, pendant mon court séjour, un peu de tout ce qu'on peut voir dans une ambulance en temps de guerre : depuis les cas désespérés jusqu'aux simples fiévreux, chez qui le système nerveux avait été ébranlé par la première vision de la bataille, et qui se remettaient en quelques jours. Nous eûmes même des échantillons de plaies par balles explosibles, ce qui a dû faire l'objet d'un rapport.

L'arrivée d'une « fournée » de malades est une chose très impressionnante. Quand on les voit ainsi sortant du train sur les civières, pâles, inconscients, hirsutes, souillés de boue et de sang, les uns hagards, agités ; les autres plongés dans un coma plus ou moins profond, on croit n'avoir affaire qu'à des mourants. Au bout de quelques jours, lavés, reposés, rasés — nous eûmes une fois un blessé qui était coiffeur de son état et offrit ses services à tout l'établissement — ils sont rajeunis et méconnaissables. Beaucoup de nos jeunes soldats sont très coquets : ils apprécient fort les glaces de poche ; quelques-uns mettent leur coquetterie à se donner l'air bien portant ; c'est la seule « simulation » que nous ayons observée.

Pour tempérer ce que l'habitude réglementaire de désigner les malades par numéros a d'un peu sec (1), nous leur donnions des surnoms qu'ils adoptaient eux-mêmes très gaiement. Il y avait « le petit du coin », il y avait aussi « la belle-mère », ainsi nommé parce qu'il parlait souvent, avec une affection et une admiration particulières, de sa belle mère. Le major, lui aussi, avait pris l'habitude de l'appeler de ce nom. Un jour, comme il faisait venir les malades à la salle des pansements, il ordonna à un infirmier : « Apportez-moi la belle-mère. » L'infirmier, non au courant, mais trop discipliné pour demander des explications, nous arrive fort perplexe : « On me demande la belle-mère, dit-il, je ne sais pas ce que c'est. » Alors, du fond de la salle, une voix s'élève et crie avec un fort accent du Midi : « C'est moi que je suis la belle-mère ! »

Quand les malades sortent soit de la prostration, soit de la fièvre, et renaissent à la vie normale, ils s'ouvrent, ils causent et racontent. Que d'anecdotes héroïques ou gaies — quelquefois les deux — on pourrait tirer de leurs récits ! Un tel est le seul survivant de sa compagnie, tel autre a fait sept kilomètres pour rejoindre les lignes avec une balle dans le pied. Un autre, après une affaire très chaude, avait grimpé sur un arbre pour ne pas être fait prisonnier ; voilà que les Prussiens viennent s'installer précisément au pied de son arbre. Il reste là, immobile, deux jours durant, risquant à chaque instant d'être aperçu et pris. Enfin les Français arrivent et chassent l'ennemi du bois. Le malheureux tomba dans leurs bras épuisé d'inanition, d'émotion et de fatigue. Celui de qui nous tenons l'anecdote était un des sauveteurs.

Un soldat avait été poussé dans une rivière et ne savait pas nager. — Alors qu'avez-vous fait ? — Eh bien... voilà : quand je suis sorti de l'eau... je savais nager.

Un soir d'août, il avait fait très chaud, un malade s'agite dans son lit. — Qu'avez-vous ? Vous souffrez ? — Madame, est-ce que c'est la pluie qu'on entend ? — Oui. — Ah ! tant mieux, je suis bien content. — Oui, cela va vous rafraîchir. — Oh, ce n'est pas cela, mais ça va mouiller *leurs* caissons !

Conclusion

Les femmes ont, à l'heure actuelle, beaucoup de moyens de montrer ce dont elles sont capables, et le montrent. Les soins aux blessés ne sont plus comme autrefois, l'unique débouché de leur patriotisme. Pourtant le métier d'infirmière demeure celui qui les attire le plus et vers lequel elles se dirigent de préférence. Sans doute, il demande, pour être vraiment bien rempli, une certaine robustesse physique et une grande résistance nerveuse, mais aussi aucun ne semble comporter autant d'action, d'une action dont l'utilité est immédiatement perçue : il est celui qui absorbe le plus salutairement l'esprit, qui il détourne, par le spectacle de la souffrance et l'obligation directe de la soulager, de la concentration sur soi-même. Aussi convient-il surtout à celles que tourmentent l'anxiété, la longue attente ou une récente et grande douleur.

Alice Berthet.

Observation.

Dans le titre de ces articles s'était glissée une coquille qui est restée par inadvertance dans trois feuilletons. Personne cependant n'aura eu l'idée que pour avoir rempli dans un hôpital pendant cinq semaines un rôle très secondaire et presque insignifiant je prétendais imposer à toutes mon « expérience » dans un métier qui n'est pas le mien. Je n'ai fait que consentir à la demande qu'on m'a adressée de raconter tout simplement, à titre d'encouragement plutôt que de conseil, mes expériences de novice à celles qui se destinent à exercer sérieusement ce métier. J'ai cru devoir ajouter tout ce qui me paraissait pouvoir leur être utile dans l'ordre moral, et à cela m'ont servi, beaucoup plus que ces cinq semaines de pratique, de longues années de recherches, d'étude et de réflexion intérieures.

(1) Ici, à Paris, dans l'ambulance du Dr Sazor, que nous avons récemment visitée et qui est d'ailleurs admirablement aménagée, avec une science de l'hygiène qui s'allie au goût artistique, on a eu (dans le même but probablement) une idée aussi charmante qu'ingénieuse : Les salles, qui ne contiennent pas plus de 3 à 4 blessés chacune, sont peintes en blanc, d'un blanc très doux à l'œil, et ornées en haut d'une sorte de frise dont le motif est pour chaque salle une fleur différente. Au lieu donc de désigner les salles par numéro 1, 2, 3, on leur donne le nom de la fleur qui les décore : les orchidées, les hortensias, etc.